




CERTIFICAT

Nous, soussignés, Normand Teasdale, maire et Lyne Rivard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifions par la présente que le règlement No. 08.09.49.18 a été adopté par le Conseil municipal le 9 juillet 2018, a reçu la conformité de la MRC de la Vallée-du-Richelieu le 17 août 2018, est entré en vigueur le 17 août 2018 et a été publié le 14 septembre 2018.

Fait et signé à Saint-Mathieu-de-Beloëil, ce 14 septembre 2018.


Normand Teasdale, maire


Lyne Rivard, directrice générale et
secrétaire trésorière